Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 074-217402783-20250331-DEL2025_23-DE

Thyez et ses lacs

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2025_23

## APPROBATION DU BUDGET ANNEXE EAU 2025

Le 31 mars 2025, le conseil municipal de la commune de THYEZ s'est réuni en session ordinaire en mairie en salle du conseil, sous la présidence de M. Fabrice GYSELINCK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2025

**Étaient présents :**
M. Fabrice GYSELINCK, Mme Laëtitia BETEMPS, M. Roland CAGNIN, Mme Sylvia CAIZERGUES, Mme Céline CHARDON, M. Éric COUDURIER, M. Pascal DUCRETTET, Mme Lucie ESPANA, M. Laurent GERVAIS, M. Julien HAMAIDE, Mme Catherine HOEGY, M. Didier HUOT, Mme Kaouther HEMISSI, M. Ermine QUADRIO, Mme Sylvie LAVANCHY, M. Joël MOUILLE, Mme Marie-Eve PERIER, Mme Mariane PERY, M. Jean-François PERRET, M. Maurice ROBERT, Mme Corinne VALETTE, M. Sylvain VEILLON, M. Daniel VULLIET.

**Étaient excusés :**
M. Michel GUIDO a donné pouvoir à M. Fabrice GYSELINCK.
M. Bruno MICCOLI a donné pouvoir à M. Joël MOUILLE.
Mme Hélène DAVIGNY a donné pouvoir à Mme Sylvia CAIZERGUES.
Mme Delphine LIUZZO a donné pouvoir à Mme Corinne VALETTE.
M. René SCANU a donné pouvoir à M. Daniel VULLIET.

**Était absente** : Mme Wendy GHESQUIER

M. Laurent GERVAIS est désigné secrétaire de séance.

**********

**Rapporteur : Mme Céline CHARDON, conseillère municipale déléguée aux finances**

**Vu** les documents financiers relatifs aux prévisions budgétaires du budget annexe « eau » ***(annexe n°7)*** ;

**Vu** la présentation du budget lors de la commission finances des 4 et 17 mars 2025 ;

Mme Chardon rappelle qu'un débat d'orientation budgétaire, présentant les grandes orientations de ce budget, a eu lieu lors de la séance du conseil municipal du 24 février 2025.

Elle présente ensuite, par chapitre, le projet de budget primitif « eau » pour l'exercice 2025 et donne toutes explications souhaitées en complément du rapport de présentation transmis à chaque membre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 074-217402783-20250331-DEL2025_23-DE

Son équilibre est le suivant :

- Section d'exploitation : 591 803,59 €,
- Section d'investissement : 1 188 370,63 €.

M. le Maire propose qu'il soit procédé pour la section d'exploitation et la section d'investissement à un vote par chapitres.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité (28 voix), décide :***

➲ d'adopter le budget annexe primitif « eau » 2025, tel que présenté ci-dessus.

Le Secrétaire de séance

Laurent GERVAIS

Le Maire

MAIRIE DE THYEZ (Haute Savoie)

Fabrice GYSELINCK

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le tribunal.*

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
POUR COPIE CONFORME

« Certifié exécutoire »
Télétransmis le : - 7 AVR. 2025

Notifié par mise en ligne le : 11 AVR. 2025

Le directeur général des services